

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 décembre 2017

---

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES POUR LES ANNÉES 2018 À 2022 - (N° 495)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 63

présenté par  
M. Cazeneuve, M. Jerretie et Mme Dupont  
à l'amendement n° 31 du Gouvernement

-----

**ARTICLE 24**

A la première phrase de l'alinéa 35, substituer aux mots :

« quinze jours »

les mots :

« un mois ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à donner davantage de temps à la collectivité territoriale pour adresser au représentant de l'État ses observations.